

Dates importantes à inscrire à votre agenda

Affectation secteur des jeunes	Kamouraska– Rivière-du-Loup	Fleuve-et-des-Lacs
Demande de mutation volontaire	Bien que l'entente locale mentionne au plus tard le 1 ^{er} mai, il n'y a plus de formulaire à remplir. Il suffit de se présenter directement à la rencontre.	Au plus tard le 1 ^{er} mai
Projet de postes-écoles	Avant le 1 ^{er} mai	Avant le 1 ^{er} mai
Projet d'affectation-école	Avant le 15 mai	Avant le 15 mai
Affectation des spécialistes	Avant le 15 mai	Avant le 15 mai
Bassin des excédents	Entre le 15 et le 25 mai	Entre le 15 et le 25 mai
Bassin des mutations volontaires	Avant le 23 août	Entre le 25 mai et le 30 juin

Congés	Kamouraska– Rivière-du-Loup	Fleuve-et-des-Lacs
Demande de réduction de tâche	Avant le 23 juin	Au plus tard le 15 mai
Demande de renouvellement de réduction de tâche	Avant le 1 ^{er} mai	Avant le 15 mai
Demande de congé sans solde annuel	Avant le 1 ^{er} mai	Avant le 15 avril
Demande d'une retraite progressive	Pas de délai prescrit	Pas de délai prescrit

Liste de priorité	Kamouraska– Rivière-du-Loup	Fleuve-et-des-Lacs
Choix de champ	Avant le 15 juin	Avant le 1 ^{er} juin
Ajout d'un champ¹	Avant le 15 juin	Au plus tard le 1 ^{er} avril

Autres dates	Kamouraska– Rivière-du-Loup	Fleuve-et-des-Lacs
Confirmation de la tâche	Avant le 15 octobre	Avant le 15 octobre
Calcul du dépassement	Après le 15 octobre	Après le 15 octobre
Fournir les documents pour le reclassement rétroactif	Au plus tard le 31 mars	Au plus tard le 31 mars

¹Pour le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, il est possible de s'inscrire dans trois champs.